



Club des Anciennes de l'Automobile Club du Loiret

Adresse de correspondance :

CAACL - J.-P. Imbault
25, avenue Dauphine
45100 Orléans

Dimanche 27 juillet 2025
"13^e Traversée d'Orléans"

Vous avez été à nouveau très nombreux en **2024** à participer et peut-être même encore plus... encore merci de votre confiance !

Ce sera encore l'image de tout un patrimoine industriel qui va s'afficher, avec votre participation. Des milliers de spectateurs ont apprécié, et applaudi votre passage l'an passé.

Participez donc à cette nouvelle Traversée avec votre véhicule. Il n'est pas nécessaire d'appartenir à un club pour arriver avec votre auto, moto, side-car, scooter, fourgon, camionnette, camion, autocar, jeep, et les caravanes d'époque, avec aussi les solex (pour lesquels un circuit sera adapté) **à condition que la mise en circulation soit avant le 31 décembre 1985.**

Une excellente journée qui nous fera parcourir un peu l'agglomération, le Val de Loire, la Sologne et traverser Orléans, seulement côté quais. **Il est suggéré aux participants de s'habiller en harmonie avec le style et l'époque de leur véhicule, cela donnera plus d'allure à la manifestation.**

Le programme sera le suivant :

Dès 9 h 00 Rendez-vous sur le **parking du Super marché Leclerc à Olivet.**

L'entrée sera fléchée. Vous pouvez venir avec votre plateau.

Suivez les indications des organisateurs et présentez-vous aux stands d'accueil pour retirer votre dossier.

Les véhicules seront exposés au public qui vient toujours très nombreux avant le départ.

L'inscription est obligatoire pour participer.

10 h 00 Départ

L'itinéraire et différentes informations seront fournis sur place.

Chacun circulera à sa guise, en respectant le code de la route.

Vous serez seul responsable de vos imprudences.

12 h 30 Arrivée. Le lieu sera précisé sur votre feuille de route.

Apéritif offert aux participants.

Vous pouvez apporter votre pique-nique (**barbecues interdits**) ou commander votre plateau repas (*voir fiche d'inscription*).

15 h 00 Départ et retour vers Orléans en empruntant les quais de Loire, puis le parking du Leclerc à Olivet.

Le Club vous offrira un rafraîchissement aux alentours de 16 h 30.

Nous aurons un camion de dépannage, destiné à sécuriser le véhicule en panne en le déposant sur un lieu où il ne peut y avoir aucun danger pour le propriétaire et pour la circulation.

Aucune réparation ne sera effectuée et le dépannage n'autorisera pas à livrer le véhicule à une quelconque adresse.

TSVP

Retournez impérativement votre fiche d'inscription **avant le 24 juillet 2025 dernier délai.**

***Attention, en cas de désistement ou d'absence,
aucun frais ne sera remboursé, quelque soit le motif.***

Présentez-vous à votre arrivée pour retirer votre dossier aux stands d'accueil, une plaque sera offerte à tous les participants inscrits et au départ.

Avec le plaisir de vous accueillir pour cette **13^e Traversée d'Orléans** avec le soutien de la mairie d'Orléans, du Super marché Leclerc d'Olivet, la mairie de St-Cyr-en-Val, ICI Orléans, la République du Centre, le garage Gaudier Dépannage, Mobilité Club France (Automobile-Club).

Bien cordialement.

Les organisateurs

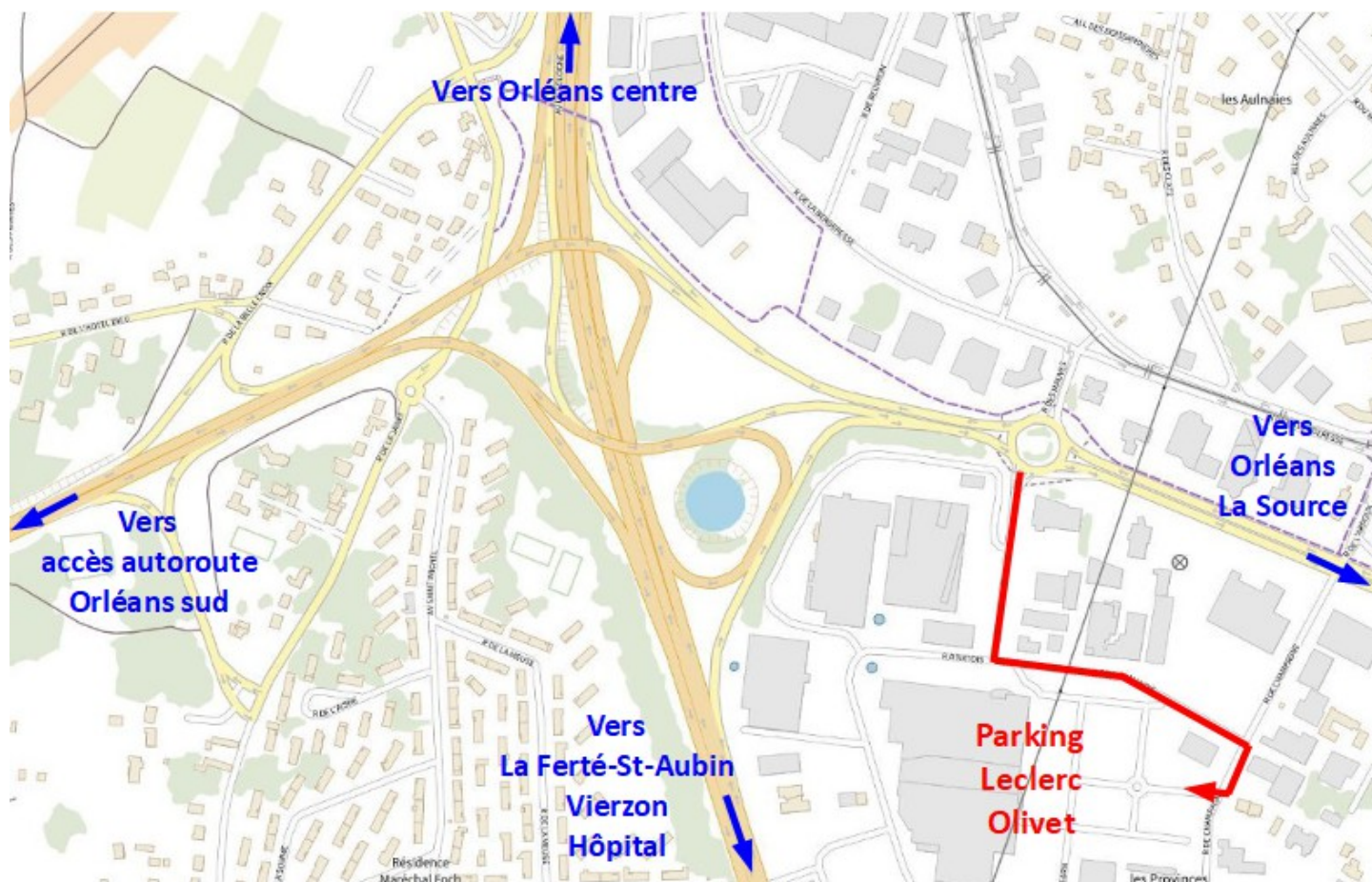
Le Président

Jean-Paul IMBAULT

06 33 70 46 43

Notez bien : vous ne recevrez pas d'autres informations après votre inscription.

Présentez-vous directement **dimanche 27 juillet 2025, sur le parking Leclerc à Olivet, dès 9 heures.**





Bulletin d'inscription

13^e Traversée d'Orléans - Dimanche 27 juillet 2025

Réservé aux véhicules dont la date de 1^{ère} mise en circulation n'est pas au-delà du 31 décembre 1985

NOM PRÉNOM

Si vous êtes membre du Club des Anciennes de l'Automobile Club du Loiret, n° d'adhérent :

Adresse Ville CP

Tél. / Mail

Accompagné de adultes, enfants (âge)

Attention : les enfants de moins de **3 ans** ne sont pas autorisés à participer

Participent à la 13^e Traversée d'Orléans avec (cocher la case) :

- | | | | | | |
|--------------------------------------|----------------------------------|--|--------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|
| ☐ voiture | ☐ moto | ☐ mobylette | ☐ solex | ☐ fourgon | ☐ camion |
| ☐ camionnette | ☐ autocar | ☐ véhicule militaire indiquer : | | ☐ side-car | |
| ☐ caravane | ☐ scooter | | | | |

MARQUE TYPE PUISSANCE ou CYLINDRÉE

ANNÉE N° D'IMMATRICULATION

COMPAGNIE D'ASSURANCE POLICE N°

N° du permis de conduire délivré le : / / à

Les véhicules customisés ne sont pas autorisés à participer

En remplissant ce document

je certifie sur l'honneur que le permis de conduire, l'attestation d'assurance, le contrôle technique sont valides le jour de la manifestation et j'autorise l'organisateur à publier tout interview filmée ou reportage photographique.

Je participe à mes propres risques et périls et je décharge de toute responsabilité du "Club des anciennes de l'automobile club du Loiret" et toutes personnes mandatées par eux pour l'organisation et la promotion de la manifestation, ainsi que les autres participants à cette dernière, en cas de décès ou de dommage qui me serait causé du fait de mon engagement ou de ma participation à cette manifestation. Je m'engage à respecter les règles du code de la route.

Le conducteur s'engage à respecter la législation en vigueur concernant la consommation d'alcool, stupéfiants et médicaments. **L'organisateur ne pourra en aucun cas être recherché en responsabilité si une infraction était commise par moi-même ou un membre de l'équipage.**

ATTENTION : l'inscription est obligatoire pour participer à la traversée.

L'inscription sur place ne pourra donner droit à une plaque de voiture et à un sac de bienvenue cependant tickets café, apéritif, boisson seront remis.

Les frais d'inscription enregistrés par véhicule comprennent : le café de bienvenue (le suivant 1 €), l'apéritif (1 seul par personne), le rafraîchissement du retour (le suivant 1 €), la plaque de véhicule et le sac de bienvenue.

☐ Adhérent au Club des Anciennes, N° Adh.: : frais unique d'inscription quelque soit le véhicule : **20 €**

☐ Non adhérent au Club des Anciennes :

- scooters, moto, solex, side-car, motocyclette : **22 €** €

- voiture, fourgon, camionnette, jeep : **25 €** €

- camion, autocar, caravane : **28 €** €

☐ Je viendrai avec mon pique-nique (**Les barbecues sont formellement interdits**)

☐ Je réserve plateau(x)-repas avec pain et 1 bouteille d'eau 50 cl par personne à **15 €** €

TOTAL €

Ci-joint chèque correspondant libellé à l'ordre de :

"Club des Anciennes de l'Automobile Club Loiret" - CAACL

À retourner avant le 24 juillet 2025 à :

CAACL - Jean-Paul IMBAULT - 25, avenue Dauphine - 45100 Orléans - tél. 06 33 70 46 43

Je note :

- qu'en cas de désistement ou d'absence le 27 juillet 2025, je ne serai pas remboursé quelque soit le motif.

- qu'en cas de panne, mon véhicule sera seulement sécurisé, comme l'indique la circulaire dont j'ai pris connaissance.

Fait à , le

Signature : avec mention "lu et approuvé"



Bulletin d'inscription SOLEX (groupe)
13^e Traversée d'Orléans - Dimanche 27 juillet 2025

Réservé aux véhicules dont la date de 1^{ère} mise en circulation n'est pas au-delà du 31 décembre 1985

NOM PRÉNOM
Adresse Ville CP
Tél. / Mail
Accompagné de Adultes

Participe(nt) à la 13^e Traversée d'Orléans avec mon solex

MARQUE TYPE PUISSANCE ou CYLINDRÉE
ANNÉE N° D'IMMATRICULATION
COMPAGNIE D'ASSURANCE POLICE N°

Les véhicules customisés ne sont pas autorisés à participer

En remplissant ce document

je certifie sur l'honneur que le permis de conduire, l'attestation d'assurance, le contrôle technique sont valides le jour de la manifestation et j'autorise l'organisateur à publier tout interview filmée ou reportage photographique.

Je participe à mes propres risques et périls et je décharge de toute responsabilité du "Club des anciennes de l'automobile club du Loiret" et toutes personnes mandatées par eux pour l'organisation et la promotion de la manifestation, ainsi que les autres participants à cette dernière, en cas de décès ou de dommage qui me serait causé du fait de mon engagement ou de ma participation à cette manifestation. Je m'engage à respecter les règles du code de la route.

*Le conducteur s'engage à respecter la législation en vigueur concernant la consommation d'alcool, stupéfiants et médicaments. **L'organisateur ne pourra en aucun cas être recherché en responsabilité si une infraction était commise par moi-même.***

ATTENTION : l'inscription est obligatoire pour participer à la traversée.

L'inscription sur place ne pourra donner droit à une plaque de voiture et à un sac de bienvenue cependant tickets café, apéritif, boisson seront remis.

Les frais d'inscription par Solex comprennent : le café de bienvenue (le suivant 1 €), l'apéritif (1 seul par personne), le rafraîchissement du retour (le suivant 1 €), la plaque de véhicule et le sac de bienvenue.

Inscription pour un minimum de 10 Solex : **16 €** €

☐ Je viendrai avec mon pique-nique (**Les barbecues sont formellement interdits**)

☐ Je réserve plateau(x)-repas avec pain et 1 bouteille d'eau 50 cl par personne à **15 €** €

TOTAL €

Ci-joint chèque correspondant libellé à l'ordre de :

"Club des Anciennes de l'Automobile Club Loiret" - CAACL

À retourner avant le 24 juillet 2025 à :

CAACL - Jean-Paul IMBAULT - 25, avenue Dauphine - 45100 Orléans - tél. 06 33 70 46 43

Je note :

- qu'en cas de désistement ou d'absence le 27 juillet 2025, je ne serai pas remboursé quelque soit le motif.
- qu'en cas de panne, mon véhicule sera seulement sécurisé, comme l'indique la circulaire dont j'ai pris connaissance.

Fait à , le

Signature : avec mention **"lu et approuvé"**